

UN PAYS À BÂTIR

Une nécessité

Par Luc Dufresne
pour le Comité de la souveraineté SSJB

Définie simplement, la souveraineté est la capacité exclusive dont dispose un État de faire ses lois, de prélever les impôts sur son territoire, d'agir sur la scène internationale pour conclure des traités et pour participer à des organisations internationales. Quoi qu'on en dise parfois, c'est un attribut plus fondamental et plus essentiel que jamais à notre époque. Ainsi, on sait à quel point, dans nos sociétés, l'État intervient dans toutes les facettes de la vie, aussi bien privée que publique, des citoyens et encadre le fonctionnement des différents domaines de la vie collective. D'où l'importance pour un peuple de disposer d'un État qui puisse exprimer et incarner ses aspirations, ses valeurs et ses particularités. Et cela vaut tout autant à l'ère de la mondialisation, qu'on invoque parfois pour minimiser la portée actuelle de la souveraineté. Il faut en effet se rappeler que la mondialisation se réalise à travers des traités, comme l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA) ou l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et au sein d'organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies (ONU) ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC), auxquels ne participent directement que les peuples souverains.

Ainsi, que ce soit pour assurer le bien-être des populations qui habitent son territoire ou pour faire valoir leurs intérêts sur la scène internationale, la souveraineté est plus que jamais indispensable pour tout peuple qui veut être lui-même chez soi et dans le monde.

Enjeux

L'ancien secrétaire général de l'ONU disait que la souveraineté, c'est « l'art de rendre égales des forces inégales. Sans la souveraineté des États, on risque le chaos... Un monde en ordre est un monde de nations indépendantes, ouvertes les unes aux autres dans le respect de leurs différences et de leurs similitudes. »

Près de 200 États souverains siègent aujourd'hui aux Nations Unies. Un très grand nombre d'entre eux ont acquis leur souveraineté au cours du dernier siècle, en particulier à l'occasion de la décolonisation. L'aspiration à se gouverner soi-même, à être maître de son destin chez soi et dans le monde se retrouve d'ailleurs chez tous les peuples. La souveraineté ne règle pas d'elle-même les problèmes auxquels est confrontée une société, mais elle la place dans les conditions nécessaires pour s'y attaquer et y trouver des solutions conformes à ses valeurs et à ses caractéristiques. Et en ceci la souveraineté est plus pertinente que jamais face aux enjeux du monde actuel.

Le contexte mondial contemporain est marqué par la libéralisation et la mondialisation des échanges. Ces processus favorisent la circulation des biens, des services, des capitaux. C'est ainsi qu'on assiste à la création d'espaces communs d'échanges qui débordent les frontières nationales, à des concentrations et à des restructurations industrielles sur des bases multinationales. De grandes firmes acquièrent dans ces conditions la capacité de jouer la concurrence entre États et de s'assurer le contrôle de vastes marchés. Ces phénomènes posent évidemment des défis considérables aux sociétés et aux États tant sur le plan extérieur qu'intérieur.

De plus en plus les règles qui régissent la commerce, les flux financiers, les investissements, la détermination des prix, les normes sociales ou environnementales échappent aux législations nationales et dépendent d'accords multilatéraux comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), d'institutions supranationales comme celles d'Europe (Parlement européen) ou d'organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On peut par conséquent soutenir que la souveraineté des États est balisée et limitée par l'adhésion qu'ils ont donnée à ces accords, institutions ou organisations. Mais si les États souverains sont liés par ces ententes, c'est qu'ils y ont librement consenti après en avoir négocié les termes et avoir pu y défendre leurs intérêts. De plus en plus d'ailleurs les citoyens réalisent que ce qui se trame dans ces forums et ces accords internationaux risque d'avoir des incidences importantes sur leur vie quotidienne et, par conséquent, tolèrent de moins en moins que leurs gouvernements y négocient à leur insu, comme on l'a vu par exemple à l'occasion des pourparlers à propos de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI).

À l'intérieur même des sociétés industrialisées, ces bouleversements qui s'opèrent dans le contexte international entraînent, pour les États, des défis inédits qu'on pourrait sommairement regrouper sous trois rubriques, soit le rôle de l'État comme agent économique, ses responsabilités en matière de conditions sociales et, finalement, la préservation et la promotion de l'identité nationale. En raison de la concurrence internationale, les États sont souvent contraints d'apporter une aide massive à des restructurations dans des secteurs traditionnels comme la production de papier ou la fabrication automobile, pour en assurer la survie, même si ces restructurations s'accompagnent de réduction de l'emploi. Ils doivent aussi consentir des investissements massifs pour susciter la mise sur pieds d'industries de pointe qui créent des emplois nouveaux et rémunérateurs mais en volume restreint. Les entreprises de nouvelle technologie constituent l'exemple le plus éloquent de ce phénomène.

Mais, en même temps qu'il est ainsi sollicité pour soutenir l'activité économique, l'État est aussi invité à assainir les finances publiques, à réduire la dette publique, à réduire le fardeau fiscal des citoyens, à alléger sa réglementation. On demande de surcroît à l'État de prendre les mesures nécessaires pour aider à la réinsertion des personnes victimes de ces restructurations même si, par ailleurs, on remet en cause la couverture sociale existante sous prétexte qu'elle mine la capacité concurrentielle de l'économie.

C'est en effet largement par le biais de politiques sociales mises en place par l'État que s'expriment les valeurs de solidarité et d'équité qui caractérisent un peuple. C'est sur lui qu'on compte pour pallier les effets pervers que ne manquent pas d'entraîner la concurrence sauvage et les lois débridées du marché, pour contrer l'exclusion, pour réduire les inégalités et pour assurer à l'ensemble des citoyens des conditions de vie qui leur permettent de mener une existence digne.

Mais les valeurs de solidarité et d'équité ne sont pas les seules qui soient menacées par la mondialisation et qui requièrent l'intervention de l'État. C'est l'ensemble de la culture d'un peuple, sa langue, ses traditions, son patrimoine, ses productions intellectuelles et artistiques, bref tout ce qui lui confère son identité, qui est confrontée aux défis que pose la mondialisation. Celle-ci en effet se traduit par le développement d'une vaste industrie apatride de la culture et des communications, qui étend ses ramifications à travers l'ensemble de la planète et qui réclame que les activités et productions intellectuelles ou artistiques soient traitées comme n'importe quelle autre marchandise. Les voix qui se sont élevées dans les forums internationaux pour défendre le principe de la « diversité culturelle » visaient à permettre aux États d'intervenir pour s'assurer que puissent vivre sur leur territoire des institutions, des entreprises, des activités qui permettent la survie et l'épanouissement d'une culture nationale. Ainsi la bataille pour préserver les cultures nationales se livre aussi bien par des interventions des États dans les instances internationales que par des mesures qu'ils adoptent à l'intérieur de leurs frontières.

Tout ceci montre bien que si la mondialisation a changé les paramètres à l'intérieur desquels s'exerce l'intervention de l'État, elle ne l'a d'aucune façon rendue caduque. Au contraire, plus que jamais,

l'exercice de la souveraineté des États, autant sur le plan international qu'à l'intérieur de leurs frontières, est nécessaire pour permettre aux sociétés de maîtriser leur destin. Et cela vaut, bien sûr, autant pour le peuple québécois que pour tout autre.
